

FORMATION MICROBLADING

INITIATION NIVEAU 1



INITIATION NIVEAU 1 DÉROULEMENT & CONTENU DE LA FORMATION

Pré requis, niveau de connaissances nécessaire et public visé

Objectif de la formation

Acquis au terme de la formation

Moyen pédagogiques, techniques et de contrôle des connaissances

Évaluation

Pré requis, niveau de connaissances nécessaire et public visé

La formation d'initiation au microblading est accessible à tout public. Le CAP esthétique n'étant pas obligatoire pour pratiquer le microblading. Cette formation est parfaitement adaptée pour des personnes en reconversion ou pour celles et ceux qui souhaitent se spécialiser dans ce domaine. Pendant la formation vous serez accompagnée de notre formatrice agréée qui vous enseignera toutes les techniques du microblading.

Objectif de la formation

Cette formation vous permettra de maîtriser tous les fondamentaux du microblading, sur 3 jours consécutifs (21 heures).

Au terme de cette formation vous saurez

Cette formation vous permettra de maîtriser tous les fondamentaux du microblading, sur 3 jours consécutifs (21 heures).

- Maîtriser les protocoles préparatoires et d'hygiène et les mettre en application
- Maîtriser les notions de base de colorimétrie et d'évolution du pigment dans la peau
- Maîtriser tous les codes de visagisme afin d'adapter le microblading en fonction de la morphologie du visage
- Maîtriser la gestion et la promotion de l'activité
- Utiliser le matériel et maîtriser les différentes techniques de pigmentation à la lame : poil à poil et shading
- Être capable d'appliquer ces techniques en toute sérénité dans la pratique professionnelle.

Au terme de votre formation, vous pratiquerez en toute confiance.

Moyen pédagogiques, techniques, et de contrôle des connaissances

- Support écrit remis à chaque stagiaire
- Démonstration des techniques enseignées
- Pratique sur modèles vivants, assistée de la formatrice
- Poste de travail, appareil et consommables à disposition
- Evaluation des connaissances acquises par le contrôle théorique et de la pratique sur modèle
- Remise de l'attestation de formation

Évaluation

Grille d'évaluation et travaux pratiques.

En application de l'article L.6353-1 du Code du travail, une attestation mentionnant les objectifs, la nature, la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation sera remise au stagiaire à l'issue de la formation.

La formation comporte deux modules

- Un module théorique qui se déroule sur un jour
- Un module pratique qui se déroule sur un jour

Modules de formation théoriques - 7 unités

Unité 1 : Réglementation relative au microblading

- Rappel législatif et contrôle des connaissances acquises lors de la formation hygiène et salubrité
- Rappel des obligations légales du professionnel ; rappel de la loi
- Présentation des devoirs du praticien (responsabilité civile professionnelle et pénale)
- Rappel des assurances obligatoires à souscrire ; vérification du contenu du contrat d'assurances
- Conseil sur les différents statuts juridiques (artisan, auto entrepreneur, etc...)

Unité 2 : Protocoles et règles d'hygiène

- Maîtriser le protocole d'accueil et d'installation cliente
- Maîtriser le protocole de nettoyage cutané et de préparation du technicien
- Maîtriser le protocole de préparation de la peau en fonction de la zone, protection de la cliente
- Respecter le principe du « no-touch » durant la séance
- Protocole de fin de séance : elimination du matériel souillé, collecte de l'aiguille, décontamination du poste

Unité 3 : Gestion de la cliente

Avant la prestation

- Savoir promouvoir judicieusement son activité: publicité, site internet, réseaux sociaux, book professionnel
- Savoir gérer un premier contact téléphonique
- Savoir accueillir sa cliente et mener le rendez-préalable
- Soigner sa présentation pour offrir une bonne impression et représenter son activité

- Apprendre à décoder le non verbal, cerner les motivations, traiter les objections
- Apprendre à refuser les demandes exubérantes, les pigmentations à risque, les interdits
- Prise de photographie avant intervention et signature de la décharge de responsabilité obligatoire

Pendant la prestation

- Gestion de la douleur pendant l'intervention
- Interdiction et danger d'utiliser un produit anesthésique pour un non médecin, même topique

Après la prestation

- Donner les bonnes informations et les bons conseils à vos clientes
- Connaitre les précautions, contre-indications et conseils post acte
- Savoir établir la fiche client, la facture de la prestation, prise de photographie après intervention
- Présenter à la cliente la 2ème séance de création et la retouche annuelle

Unité 4 : Visagisme

- Rappel des différentes morphologies
- Reconnaître les différentes formes et leurs corrections
- Savoir adapter le tracé au style de la cliente
- Dessin : apprendre à dessiner un sourcil, et le poil à poil

Unité 5 : Colorimétrie

- Rappel des bases colorimétriques, les harmonies, les contrastes
- Atelier couleur (froide, chaude)
- Les différents types de peau
- Le vieillissement de la couleur

Unité 6: Pigments

- La chimie des pigments (organique / minéraux)
- Évolution du pigment dans la peau (localisation, élimination, vieillissement)
- Composition des pigments (étiquetage, conformité, traçabilité)

Unité 7 : Le matériel professionnel

- Bien choisir son matériel
- Connaître les différentes configurations d'aiguilles et leurs spécificités
- Rappel des règles d'élimination des aiguilles, souscription d'un contrat d'élimination des déchets (DASRI)
- Connaître et savoir utiliser le consommable à usage unique et les produits d'hygiène

Modules de formation pratique - 3 unités

Unité 8 : Soins préalables au microblading

- Installation d'un poste de travail
- Épilation des zones concernées
- Atelier maquillage

Unité 9 : Les techniques de piquage sur peau synthétique

• Maîtriser les techniques d'ombrage, dégradé, dessin de poil, remplissage, etc.

Unité 10 : Pratique du microblading sur modèle*

• Démonstration et pratique sur modèle

^{*} Prospection en vue de la pratique sur modèles : La recherche des modèles pour la pratique est à la charge de la stagiaire, en collaboration avec l'organisme de formation. La prospection étant un élément essentiel pour la mise en place d'une nouvelle activité, elle donnera un premier indicateur concret sur le potentiel clientèle de l'apprenante.